

Cheque organisme a sa trésorerie : C.G.P. - Régions -
Rayons - Cellules.

La trésorerie comprend la garde des fonds et la tenue
des comptes justifiant leurs mouvements.

Elle est alimentée par les prix des cartes, les cotisa-
tions et phalanges mensuelles, les souscriptions des sympathi-
sants, le bénéfice des ventes de journaux, brochures, publica-
tions, le bénéfice des fêtes.

- I) Ressources

a) prix des cartes : 20 francs.

b) cotisation mensuelle : 30 francs

c) phalange : en principe une journée de salaire par mois
à fixer concrètement pour chaque camarade. Mais il vaut mieux
demander moins, mais que ce soit versé régulièrement.

d) souscription des sympathisants : doit être un souci
permanent de tous les militants. Ce collectage doit être organi-
sé systématiquement. Chaque militant doit visiter régulièrement
un certain nombre de sympathisants.

e) bénéfice des ventes : fixés pour chaque cas.

- II) Répartition des fonds dans la J.C.I.

Les caisses locales conservent :

a) le 1/4 des entrées de carte, cotisations, phalanges,
souscriptions.

b) la totalité du bénéfice des ventes, collectes ou
meetings locaux, fêtes locales.

Le "Jeune Gard" a une administration et une trésorerie
autonome alimentée par la vente et les abonnements.

- III) Tenue des comptes de la cellule

Ceci ne concerne pas les comptes spéciaux des achats et
ventes de publications, tenus par le responsable de presse.

- A) Livre de caisse

Sur ce livre le trésorier porte toutes les entrées et
toutes les sorties, datées, avec une courte explication indi-
quant l'origine ou la destination.

.....